



Permis A1 et A2

Prérequis :

Avoir au minimum 16 ans pour un permis A1.

Avoir au minimum 18 ans pour un permis A2

Objectifs :

Savoir utiliser une moto relevant de la catégorie A1 (125 cm³) ou A2 (500 cm³) en sécurité sur piste d'entraînement et sur les voies ouvertes à la circulation.

Durée :

La durée de formation est variable en fonction du temps nécessaire pour obtenir le code moto (ETM) et pour avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen plateau et à l'examen circulation. Une évaluation réalisée au début de la formation permet de l'estimer. La durée moyenne est de 25h de formation.

Modalités et délai d'accès :

La formation commence par une évaluation de départ qui estime le nombre d'heures qui sera nécessaire. Il faut que le dossier d'inscription catégorie A1 ou A2 soit validé pour avoir accès à la période de conduite ainsi que pour pouvoir se présenter aux examens. Le délai de validation d'un dossier dépend du service ANTS.

L'accès à l'entraînement au code est immédiat.

L'accès à la conduite est dépendant de la validation du dossier ANTS.

Le passage de l'examen plateau et circulation est dépendant de la vitesse d'assimilation de l'élève, de ses disponibilités et du nombre de places d'examens.

Méthodes et moyens mobilisés et modalités d'évaluation :

Les enseignants utilisent l'ensemble des méthodes psychopédagogiques traitées lors de la formation pour faire évoluer au mieux les élèves.

La validation de l'examen de code se fait auprès de l'opérateur LA POSTE, agréé, qui délivre le résultat de l'examen théorique moto (aussi appelé ETM).

La formation se déroule sur des véhicules de l'auto-école conformes à la réglementation en vigueur.

Un examen blanc est organisé lorsque le niveau de l'élève est cohérent avec le niveau attendu pour l'examen du permis de conduire.

L'épreuve du permis de conduire se fait en présence d'un inspecteur du permis de conduire ainsi que d'un enseignant de C'Permis centre de formation. L'examen plateau et l'examen circulation ont lieu sur des journées différentes. La présentation à l'examen circulation est possible uniquement après un résultat favorable au plateau.

Tarifs : voir grille tarifaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour la conduite, si la personne est affectée d'un handicap pouvant ne pas permettre la conduite en sécurité d'un véhicule de la catégorie, elle doit alors effectuer une visite médicale auprès d'un médecin agréé, pouvoir justifier de sa capacité à suivre la formation et conduire sans assistance.

Taux de réussite de la formation : 74 %

Evolutions possibles :

Pour le permis A1, se diriger vers le permis A2. L'ETM étant valable 5 ans.

Pour le permis A2, au bout de 2 ans se diriger vers la passerelle A pour conduire tous types de motos

Contenu de la formation :

1. MAITRISER LE MANIMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord

Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)

Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité

Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances

Monter et rétrograder les rapports de vitesse

Maîtriser la réalisation d'un freinage

Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité

Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)

Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)

Maîtriser les techniques d'inclinaison

Réaliser un freinage d'urgence

2. APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

Connaître et respecter les règles de circulation

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation

Adapter l'allure aux situations

Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité

Tourner à droite et à gauche

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Evaluer et maintenir les distances de sécurité

Croiser, dépasser, être dépassé

Négocier les virages de la façon la plus sécurisante

Communiquer avec les autres usagers

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie

Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

Suivre un itinéraire de manière autonome

Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie

Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir

Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)

Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette

Pratiquer l'éco-conduite